

BANQUE DE CANDIDATURES POMPIERS À TEMPS PARTIEL (SUR APPEL)

Le service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton souhaite constituer une banque de candidatures pour combler des postes de pompiers à temps partiel, sur appel. Les candidats retenus pourraient avoir à assumer la garde en caserne.

Titre du poste

Pompier à temps partiel (sur appel)

Profil recherché

Les candidats doivent avoir obtenu leur certification de pompier 1 de l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ).

Les candidats ayant suivi une formation de premiers répondants, de désincarcération, d'opération d'autopompe ou ayant complété un diplôme d'études professionnelles (DEP) en intervention incendie seront favorisés.

La municipalité pourrait retenir un candidat n'ayant pas en main sa formation de pompier. Alors le candidat devra s'engager par écrit à débiter et/ou à terminer sa formation dans les délais requis selon les exigences de la municipalité et des normes en vigueur. Le candidat devra être résident de la municipalité et s'engager à y demeurer pour une période de 5 ans suite à sa formation.

Conditions particulières

Les candidats retenus devront élire domicile sur le territoire de la Municipalité ou à un maximum de 9 kilomètres par route de la caserne, à la suite de leur embauche officielle.

Rémunération

Selon l'échelle salariale en vigueur.

Entrée en fonction

Banque de candidatures – appel selon les besoins.

Communication

Les candidatures doivent être acheminées au Directeur du service de sécurité incendie, Monsieur Sylvain Lamarre, par courriel à incendie@sddb.ca ou remis en main propre à l'hôtel de ville de la Municipalité de St-Denis-de-Brompton situé au 2050, rue Ernest-Camiré, Saint-Denis-de-Brompton.